



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

JUIN 2021

Hotel de l'Intercommunalité
35 avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU-VENDÉE CEDEX
www.terresdemontaigu.fr

**TERRES DE
MONTAIGU**
Communauté de communes
Montaigu-Rocheservière

SOMMAIRE

Grands projets 2020	2
Introduction	3
Chiffres clés	4
ORGANISATION TERRITORIALE	7
RÉALISATIONS 2020	13
LES MOYENS POUR AGIR	31
ANNEXE	40



GRANDS PROJETS 2020

Janvier

Inauguration du
Relais Assistants
Maternels

Début
de la crise
sanitaire

Mars

Mise en place du
numéro d'urgence pour
la garde d'enfants des
personnels soignants et
professions prioritaires

Juin

Installation
du conseil
communautaire
pour la mandature
2020-2026

Février

Approbation
du Programme
Local de l'Habitat

Février-mars

Consultation publique
du plan climat
Terres d'énAIRgie

30 avril

Mise en place du plan
d'urgence d'aides aux
commerces de proximité

INTRODUCTION

Le rapport d'activités est un document réalisé tous les ans, qui établit le bilan de l'action de la Communauté de communes, reflet de l'activité de l'année écoulée.

L'année 2020 a été bouleversée par l'épidémie de Covid-19 qui a impacté l'activité de la quasi totalité des services et les a conduit à mener des missions exceptionnelles d'urgence. Par ailleurs, elle a été marquée par l'installation de la nouvelle mandature 2020-2026.

Parmi les projets majeurs pour la structuration du territoire, le Programme Local de l'Habitat a été approuvé en février 2020 posant ainsi les objectifs en matière d'habitat pour les 6 années à venir.

Malgré la crise sanitaire, le développement économique a poursuivi sa progression. En décembre, Terres de Montaigu et 70 entreprises du territoire ont signé le protocole d'accord « Territoires d'Industrie » qui vise, à travers un plan d'actions, à apporter des réponses concrètes aux freins au développement de l'industrie sur le territoire.

En parallèle, pour soutenir la relance économique, un fonds de concours intercommunal de 5 millions d'euros a été mis en place afin que chaque commune puisse participer au rebond économique en démarrant au plus vite les projets de leur choix.

Initié en 2019, le travail d'élaboration du plan climat Terres d'énAIRgie visant à lutter contre les effets du changement climatique, s'est poursuivi avec une consultation publique. Parmi les axes identifiés, la Communauté de communes n'a pas attendu pour travailler sur la mobilité avec le lancement d'un schéma vélo dès la fin 2020.



TERRES DE MONTAIGU C'EST

DÉMOGRAPHIE

48 463
habitants

10
communes
383 km²

+0,69%
croissance
annuelle

1/3
population
de moins
de 25 ans

+ 495
habitants
par an en
moyenne



Sources : Insee,
recensement de
la population

MOBILITÉ

320 635
voyageurs par an

3^e
gare de
Vendée



Sources : Insee,
recensement de la
population, SNCF, Gares
& connexions

ACTIFS HABITANT SUR LE TERRITOIRE



24 389

actifs sur le territoire

VENDÉE

67,4 % des actifs*

*Donnée 2019

PAYS DE LA LOIRE

66,4 % des actifs*

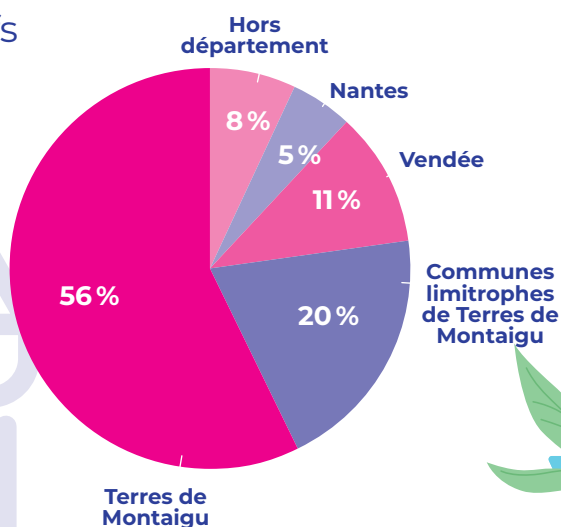
*Donnée 2019

EMPLOIS PROPOSÉS SUR LE TERRITOIRE

21 273

emplois

D'où viennent les actifs qui travaillent sur Terres de Montaigu ?



Sources : Insee, Recensements de la population - Insee, Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP) 2015 - Chambre d'agriculture 85, 2018

ENTREPRISES

2 600

établissements environ

+ 5 %
en 5 ans

303
exploitations agricoles



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

ORGANISATION TERRITORIALE

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

L'ACTION INTERCOMMUNALE



PROGRAMMER ANTICIPER PLANIFIER

- LES 2 PLUI (PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNAUX)
- LE PLH (PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT)
- PLAN CLIMAT TERRES D'enAIRgie
- LE RLPI (REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL)

AMÉNAGER ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE

- ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
- BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES
- PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DE LA GARE MONTAIGU-VENDEE
- PROGRAMME D'AIDES ÉCONOMIQUES
- CONSEILS

APPRENDRE – GRANDIR – S'ÉVEILLER S'OUVRIR

- PARCOURS ÉDUCATIFS (SCOLAIRE)
- PLAN JEUNESSE ET FAMILLES
- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE INTERCOMMUNAL
- FESTIVAL MONT'EN SCÈNE
- PÔLES SPORTIFS LÉONARD DE VINCI, MAXIME BOSSIS (MONTAIGU-VENDEE) ET DE ROCHESERVIERE

BIEN VIEILLIR SE SOIGNER PRÉVENIR

- PARCOURS AUTONOMIE
- PRÉVENTION SANTÉ
- CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
- RÉSIDENCES ET SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES
- MAISONS DE SANTÉ



RENDRE DES SERVICES AUX COMMUNES

- BUREAU D'ÉTUDES
- VIDÉOPROTECTION
- POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE
- INFORMATIQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUES
- URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE)
- INFORMATIQUE – TÉLÉPHONIE
- SIG
- FOURRIÈRE ANIMALE
- COMMISSION DE SÉCURITÉ
- FINANCEMENT CONTINGENT INCENDIE
- COMMUNICATION



SE DIVERTIR DÉCOUVRIR

- OFFICE DE TOURISME
- PISCINE DE LA BRETONNIÈRE
- AÉRODROME
- PRINTEMPS DU LIVRE
- THÉÂTRE DE THALIE
- CINÉMA CAMÉRA 5
- MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE CALLIOPE
- LAC DE LA CHAUSSÈLIÈRE
- MAISON DE LA RIVIÈRE
- SITE SAINT-SAUVEUR
- BASE DE CANOÉ KAYAK DE LA BOULOGNE

PRÉSERVER PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
- DÉCHÈTERIES ET VALORÉTRIE
- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF AGGLOMÉRATION DE MONTAIGU
- LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

PERMETTRE LA GESTION, LE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

- RESSOURCES HUMAINES
- COMMANDE PUBLIQUE
- FINANCES
- GESTION DU FONCIER ET DU PATRIMOINE IMMOBILIER



LA GOUVERNANCE en 2020

Le conseil communautaire est composé de 47 conseillers communautaires, délégués des 10 conseils municipaux des communes membres de la communauté de communes. Le conseil communautaire de la mandature 2020-2026 a été installé le 8 juin 2020.

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

Le conseil communautaire délibère et vote les décisions relevant de sa compétence.

Le bureau communautaire, composé du président, des 10 maires des communes et des 8 maires délégués des deux communes nouvelles, délibère et vote les projets relevant de sa compétence. Il étudie en amont les projets majeurs soumis au conseil communautaire.

8 commissions thématiques composées de conseillers communautaires et municipaux, et présidées par un vice-président, émettent un avis sur les dossiers qui relèvent des compétences de la communauté de communes. Elles ont un rôle consultatif.

La communauté de communes est membre de divers syndicats et autres organismes auxquels elle a délégué des compétences.

Président	Antoine CHÉREAU	Adjoint au Maire de Montaigu-Vendée
1 ^{er} Vice-président	Damien GRASSET	Maire de Montréverd Président de la commission : habitat et environnement
2 ^{ème} Vice-président	Éric HERVOUET	Maire délégué de Saint-Georges-de-Montaigu Président de la commission : économie et innovation
3 ^{ème} Vice-présidente	Isabelle RIVIÈRE	Maire de Treize-Septiers
4 ^{ème} Vice-président	Claude DURAND	Maire de La Bernardière Président de la commission : investissements structurants et schéma local des services au public
5 ^{ème} Vice-président	Cécile BARREAU	Maire de Cugand
6 ^{ème} Vice-président	Florent LIMOUZIN	Maire de Montaigu-Vendée Président de la commission : transition énergétique et mobilité
7 ^{ème} Vice-président	Anne BOISTEAU-PAYEN	Maire de L'Herbergement
8 ^{ème} Vice-président	Jean-Michel BREGEON	Maire de La Bruffière
9 ^{ème} Vice-président	Francis BRETON	Maire de Saint-Philbert-de-Bouaine Président de la commission : santé, grand âge et insertion
10 ^{ème} Vice-président	Bernard DABRETEAU	Maire de Rocheservière Président de la commission : jeunesse et sport
11 ^{ème} Vice-président	Anthony BONNET	Maire de La Boissière-de-Montaigu Président de la commission : culture et tourisme
12 ^{ème} Vice-président	Daniel ROUSSEAU	Maire délégué de Saint-Hilaire-de-Loulay Président de la commission : finances et moyens généraux
13 ^{ème} membre	Cécilia GRENET	Maire déléguée de Boufféré
14 ^{ème} membre	Lionel BOSSIS	Maire délégué de Saint-André-Treize-Voies
15 ^{ème} membre	Maëlle CHARIÉ	Maire déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon
16 ^{ème} membre	Franck SAVARY	Maire délégué de La Guyonnière
17 ^{ème} membre	Béatrice PAUL	Maire déléguée de Mormaison
18 ^{ème} membre	Cyrille COCQUET	Maire délégué de Montaigu

Béatrice DOUILLARD	La Bernardière	Fabienne MULLINGHAUSEN	Montaigu-Vendée
Pascale BOISSELIER	La Boissière-de-Montaigu	Laëtitia PAVAGEAU	Montaigu-Vendée
Robert BRAUD	La Bruffière	Christian PICHAUD	Montaigu-Vendée
Angéline MAINDRON	La Bruffière	Michelle RINEAU	Montaigu-Vendée
Catherine PIOT	La Bruffière	Richard ROGER	Montaigu-Vendée
Adrien BARON	Cugand	Nathalie SÉCHER	Montaigu-Vendée
Vincent SENELLE	Cugand	Geneviève SÉGURA	Montaigu-Vendée
Bernard DENIS	L'Herbergement	Martine FAUCHARD	Rocheservière
Anne-Marie JOUSSEAUME	L'Herbergement	Joël OIRY	Rocheservière
Sophie ARZUL	Montaigu-Vendée	Hubert CORMERAIS	Saint-Philbert-de-Bouaine
Isabelle BLAINEAU	Montaigu-Vendée	Sylvie RASSINOUX	Saint-Philbert-de-Bouaine
Pierre BOIS	Montaigu-Vendée	Yvonnick BOLTEAU	Treize-Septiers
Jean-Martial HAEFFELIN	Montaigu-Vendée	Stéphanie BRETON	Treize-Septiers
Vincent MATHIEU	Montaigu-Vendée		
Sophie MORNIER	Montaigu-Vendée		

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



Le CIAS fait l'objet d'un rapport d'activités séparé présenté en Conseil d'Administration du CIAS.



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

RÉALISATIONS 2020

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU



Aménagement du territoire

HABITAT

4 propositions adressées à la Ministre du Logement

En septembre 2020, la visite de la Ministre du logement, Emmanuelle Wargon, à Montaigu-Vendée, a été l'occasion d'échanger avec les élus, les chefs d'entreprises et les acteurs de l'immobilier des problématiques liées au logement sur le territoire.

Face à l'enjeu majeur que représente le manque de logements pour les entreprises, notamment en matière de recrutement, les élus de Terres de Montaigu ont adressé 4 propositions concrètes à la Ministre :



1 > Mieux recenser à l'échelle nationale les « territoires d'industrie » qui connaissent une forte tension sur le marché locatif.

2 > Reconsidérer les critères de zonage Pinel pour y rendre éligibles les territoires d'industrie en plein emploi dont le marché locatif est en déficit fort ou, à défaut, supprimer sur la France entière les avantages fiscaux Pinel.

3 > Mieux encourager financièrement les bailleurs sociaux et Actions logement à investir dans les territoires d'industrie à forte tension sur le marché locatif.

4 > Faire des communautés de communes et communautés d'agglomération le cadre de référence de la conception et la mise en œuvre des politiques du logement territorialisées.

RLPI

Projet arrêté

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal vise à fixer la réglementation concernant la publicité extérieure sur le territoire, pour en protéger le patrimoine architectural, paysager et naturel.

Le projet de RLPI a été arrêté le 28 septembre 2020 par le conseil communautaire, puis envoyé pour avis pendant 3 mois aux personnes publiques (Etat, Région, Département...). Les habitants seront consultés en 2021.

FIBRE

100% du territoire en 2023

Démarré en 2017, le déploiement de la fibre se poursuit avec pour objectif de **couvrir 100 % du territoire en 2023**. 2,6 millions d'euros d'investissements sont prévus sur 5 ans afin de raccorder plus de 23 000 adresses.

Approbation du

Programme local de l'habitat



Le Programme Local de l'Habitat de Terres de Montaigu a été approuvé en février 2020. C'est un document stratégique qui définit les grandes lignes directrices de la politique de l'habitat sur Terres de Montaigu pour les 6 années à venir.

Il vise à accompagner la croissance démographique du territoire, améliorer le parc de logements existants et garantir la production d'un parc de logements diversifié et équilibré.

Le programme compte **24 actions**, parmi lesquelles l'amélioration de la performance énergétique des logements, le soutien technique et financier à l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite, ou encore la mise en place d'un guichet habitat.

Afin d'identifier précisément les besoins du territoire en termes d'aides financières et pour pouvoir mettre en oeuvre ce programme dès 2021, différentes actions ont été menées en 2020 notamment :

- des ateliers avec les artisans locaux,
- des rencontres avec les nouveaux élus,
- une étude pré-opérationnelle sur le couplage entre l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) et l'aide à l'amélioration des performances énergétiques (PTREH) élaborée par le cabinet Hatéis Habitat.



Construire des logements : une priorité pour les entreprises qui peinent à recruter

Le Programme Local de l'Habitat prévoit la **construction de 435 logements par an** pour répondre aux besoins de la population actuelle et des nouveaux arrivants. Ces logements devront être de tailles et de typologies différentes pour répondre à tous les besoins.

348 000 € d'aides financières en faveur de la transition énergétique et de l'amélioration de l'habitat

Le programme prévoit l'attribution de **348 000 € d'aides financières** à l'amélioration de l'habitat **sur 3 ans** avec pour objectif d'**accompagner 328 ménages par an**.

Des aides sont prévues pour :

- Accompagner l'amélioration énergétique
- Adapter les logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie ou handicapées
- Produire de nouveaux logements locatifs valorisant le patrimoine existant
- Lutter contre l'habitat indigne
- Encourager la rénovation des façades
- Soutenir l'accession à la propriété (adhésion au dispositif Eco-Pass du département).

Ces aides permettront de débloquer d'autres aides de l'Etat, du conseil départemental et de l'ANAH pour un montant total de 891 100 euros d'aides possibles.

Mon espace habitat : un lieu unique d'informations pour tous les projets logement

Pour conseiller, orienter, renseigner, un lieu d'informations unique appelé « Mon espace habitat » sera mis en place. Les habitants pourront y trouver l'expertise nécessaire pour répondre à leurs questions concernant leur projet de logement.



GARE DE MONTAIGU- VENDÉE

La rénovation du bâtiment voyageurs

2020 a marqué le début des travaux de transformation de la gare de Montaigu-Vendée en pôle d'échange multimodal.

L'année a été principalement consacrée à la **rénovation du bâtiment voyageurs** pour en améliorer l'accessibilité et le confort :

- Nouvelles assises
- Ajout d'un espace de travail avec prises électriques et USB
- Installation de sanitaires
- Aménagement d'un espace services (informations et ventes)
- Installation de portes automatiques
- Changement des menuiseries
- Réfection de la toiture

Un concours d'architectes pour la construction du **futur parking à étages** a été lancé en juin.

[CHIFFRES-CLÉS]

> **Budget total** de la rénovation du bâtiment voyageurs :
830 800 € (financés à 50% par Terres de Montaigu, 30% par la Région Pays de la Loire et à 20% par SNCF Gares & Connexions.)



Pont-rail, passage souterrain et boulevard

Afin de terminer le contournement routier de Montaigu-Vendée, les travaux de voirie pour **l'aménagement d'un boulevard ont démarré en mai 2020**.

En août, les travaux de **construction d'un pont-rail et d'un passage souterrain en remplacement de la passerelle** ont été lancés. Une opération coup de poing a eu lieu en décembre pour poser des voies provisoires le temps du chantier.

[PERSPECTIVES 2021]

- > Ré-ouverture du bâtiment voyageurs en février
- > Fin des travaux du pont-rail et du passage souterrain, et suppression de la passerelle en août 2021
- > Démarrage de l'aménagement urbain des îlots tertiaires
- > Choix de l'architecte pour le projet du parking à étages
- > Lancement des études sur les futurs aménagements des parvis





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Malgré une année marquée par la crise sanitaire, le développement économique du territoire a poursuivi sa progression et le bilan de l'année est très positif, avec des investissements maintenus et accélérés par les entreprises du territoire. En parallèle, Terres de Montaigu et ses partenaires ont présenté leur plan d'actions « Territoires d'Industrie » pour lever les freins au développement de l'industrie sur le territoire.



COMMERCIALISATION ET AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

25 ventes de terrain (12,6 ha vendus)

pour des entreprises industrielles, artisanales, tertiaires
(18 ventes de terrain en 2019)

Travaux en zones d'activités

3 millions d'euros de travaux lancés en 2020

> La Boissière-de-Montaigu

Réaménagement de la ZA de Sintra : 210 000 €

> Rocheservière :

ZA Les Genêts – Vendéopole

Protection incendie, aménagement voirie, assainissement : 137 000 €

> Monréverd (Saint-André-Treize-Voies) :

Aménagement de la ZA de la Trévoise : 87 000 €

> Saint-Hilaire-de-Loulay :

Aménagement du PA des Marches de Bretagne : 308 000 €

Mise en œuvre de la signalétique en zones d'activités

> 3 zones d'activités équipées en 2020 :

ZA de La Croix Boiziau (Montaigu-Vendée),
ZA les 4 Routes et les Forgerons (La Bruffière)

8 072,16 € réglés

> 2 zones en cours d'équipement :

ZA La Daunière et ZA Les Touches (Montaigu-Vendée)

19 973,66 € engagés

> 6 zones en préparation :

PA du Point du Jour, ZA du Planty (Montaigu-Vendée),
ZA la Chardonnière (Treize-Septiers),
ZA du Mortier et du Bordage (Cugand),
ZA Sintra (La Boissière-de-Montaigu)

62 424,94 € estimés





BILAN DU PROGRAMME D'AIDES ÉCONOMIQUES AUX ARTISANS ET COMMERÇANTS

Depuis 2017, la communauté de communes a mis en place **deux programmes en soutien aux artisans et commerçants** :

- aide à la modernisation des points de vente des commerces de proximité
- aide à l'installation en zone d'activités des artisans isolés

[CHIFFRES-CLÉS]

En 2020 :

- > **17 entreprises aidées** par la communauté de communes
- > **154 000 € de subventions accordées**
- > **1 500 000 € de travaux engagés**

Depuis le début du programme (2017)

- > 40 entreprises soutenues
- > Pour 1 € de subvention 12 € investis
- > 4 640 000 € de travaux engagés



2020 c'est aussi :

- > **23 porteurs de création ou reprise accompagnés** (26 en 2019)
- > **14 prêts d'honneur** Initiative Vendée Bocage accordés pour un montant de 122 000 € (13 en 2019)
- > **2 nouveaux réseaux d'entreprises sur le territoire**
- > **275 entreprises créées par an en moyenne**



[PERSPECTIVES 2021]

> Mise en œuvre du plan d'actions Territoires d'Industrie

- > Définition de la stratégie de commercialisation du **nouveau quartier de la gare (sud)**
- > Etude de programmation et de commercialisation de la **requalification du quartier gare (nord)**
- > Poursuite des acquisitions et travaux d'aménagement des ZAE
- > Installation de panneaux de commercialisation des ZA
- > Lancement des études de programmation de la **requalification du pôle XIII** (Treize-Septiers)
- > Lancement de l'étude pour le Projet d'Alimentation Territorial (PAT)

Lancement de la démarche

Territoires d'industrie



Territoires d'Industrie est un dispositif initié par l'Etat qui permet la construction de projets collaboratifs avec les entreprises de Terres de Montaignu et qui représente une véritable opportunité de lever les freins au développement de l'industrie sur notre territoire. La signature du protocole d'accord de « Territoires d'Industrie Terres de Montaignu » a eu lieu le 22 décembre 2020.

L'action est pilotée par Antoine Chéreau, président de Terres de Montaignu et Bénédicte Mercier, co-présidente de l'entreprise Sodebo, représentante des industriels. 70 entreprises du territoire sont partenaires de la démarche.

Des temps de co-construction ont été programmés avec les entreprises afin d'élaborer un plan d'actions apportant des réponses concrètes aux enjeux propres au territoire et dans la poursuite des politiques publiques déjà engagées localement :

- **Pour préparer l'industrie de demain :** développer les compétences, sensibiliser aux métiers renouvelés pour l'orientation des jeunes et moderniser l'outil de production
- **Pour réduire les freins périphériques à l'emploi :** diversifier l'offre de logement, adapter les modes de gardes d'enfant, développer de nouvelles formes de mobilité ou encore faciliter les rencontres entre entreprises et habitants (jeunes et actifs)
- **Pour concilier l'environnement avec l'économie :** diminuer les déplacements, optimiser le foncier, réduire l'empreinte énergétique des entreprises, favoriser les mutualisations de bonnes pratiques.
- **Pour rendre plus attractif le territoire :** faire des habitants des ambassadeurs en rendant plus visibles les entreprises, augmenter le sentiment d'appartenance et d'ancrage local, renverser l'image des métiers industriels et favoriser les liens entre les entreprises.





COVID-19 LA MISE EN PLACE D'UN PLAN COMMERCE D'URGENCE

Dès le 30 avril, Terres de Montaigu et ses communes membres ont mis en place un plan d'urgence pour soutenir les commerces de proximité face à la crise sanitaire. Ce plan s'est poursuivi par des campagnes de communication en été et en fin d'année afin d'encourager les habitants à faire leurs achats dans les commerces locaux.

AVRIL 2020 :

SOUTIEN FINANCIER ET MATÉRIEL

- > 250 commerces bénéficiaires d'équipements de protection
- > **126 commerces soutenus** par une aide forfaitaire de 1 500 €

Coût du programme : 190 000 € (financés à 50% par les communes et 50% Terres de Montaigu)

DISPOSITIFS D'AIDES D'URGENCE ET DE RELANCE

> **Abondement aux fonds territoriaux Résilience de la Région Pays de la Loire pour soutenir les entreprises en fragilité**

- > **200 000 € de Terres de Montaigu**
- > 100 000 € de la Région
- > 24 entreprises aidées pour un montant de 170 500 €

> **Abondement au fonds Vendée Relance pour soutenir l'investissement des entreprises**

- > **170 000 € de Terres de Montaigu**
- > 170 000 € du Département
- > 17 projets subventionnés

ÉTÉ 2020 :

CAMPAGNE DE COMMUNICATION DANS TOUTES LES COMMUNES

- > **26 portraits de commerçants** affichés dans les communes, diffusés sur les réseaux sociaux et les radios locales
- > 230 bons d'achat offerts par les commerçants d'une valeur de 3 000 €

NOVEMBRE 2020 :

CAMPAGNE DE PROMOTION DES COMMERCE DE PROXIMITÉ

- > **125 entreprises présentes sur la Vitrine virtuelle** mise en place sur le site de Terres de Montaigu et des communes
- > 23 700 vues sur les différents post réseaux sociaux
- > Promotion et achat des chèques commerçants
 - Près de 14 500 chèques vendus pour 362 000 €
 - 13 075 achetés par 60 entreprises
 - 1 311 par Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée
 - 100 par les habitants





ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

Les 3 déchèteries du territoire de Terres de Montaigu, associées à une politique globale sur le territoire et l'implication des habitants, permettent d'être toujours plus performants en matière de tri et de valorisation des déchets. La gestion de ces équipements est confiée à une entreprise d'insertion locale : Reel. Adossée à la déchèterie principale, la Valorettrie permet de donner une seconde vie aux objets jetés et concourt à la réduction des déchets.



COVID-19 CONTINUITÉ ASSURÉE POUR LES SERVICES DE COLLECTE

Malgré le contexte sanitaire, la collectivité s'est mobilisée pour que les services de collecte des ordures ménagères, des emballages ainsi que la gestion des bacs de collecte du verre et du papier ne soient pas interrompus pendant les confinements.

Les déchèteries ont été fermées temporairement pendant le premier confinement, mais tout a été mis en place pour permettre une réouverture progressive dès la fin avril.

Soumise aux règles des commerces non-essentiels, la Valorettrie a connu plusieurs périodes de fermetures temporaires. La collectivité s'est mobilisée pour pouvoir rouvrir dès que possible en s'adaptant aux règles sanitaires.

Quelques ateliers et visites de sensibilisation des scolaires ont pu avoir lieu au premier trimestre et à l'automne. La crise sanitaire n'a néanmoins pas permis d'en faire autant que d'habitude.

[PERSPECTIVES 2021]

- > **Poursuivre l'accompagnement des habitants** afin d'accentuer la réduction à la source des déchets, notamment des emballages recyclables
- > **Poursuivre la sensibilisation dès le plus jeune âge** au travers d'ateliers et de visites scolaires.

[CHIFFRES-CLÉS DE LA COLLECTE]

20 846 tonnes de déchets ménagers collectés en 2020

51 % collectés à domicile

49 % collectés en déchèteries

soit **416 kg/an/hab.**

C'est 159 kg/an/hab. en moins que la moyenne départementale

Sur Terres de Montaigu, **nous produisons 28% de déchets en moins par rapport à la moyenne départementale.**

> **109 kg/an/hab.** de déchets triés à la maison et valorisés (emballages, verre et papier)

> **101,4 kg/an/hab.** d'ordures ménagères résiduelles (moyenne départementale : 139 kg)

Le bac à ordures ménagères est mis à la collecte en moyenne **9 fois par an**, signe que les habitants de Terres de Montaigu sont très engagés en terme de réduction et de tri des déchets.

Grâce à la sensibilisation des usagers et à la qualité d'accueil et d'accompagnement en déchèteries, les déchets ultimes non valorisables ne représentent que **13,5 %** du total des déchets qui y transitent, soit **28 kg/an/hab** (moyenne départementale : **47 kg**).

Tous déchets confondus, 75 % des déchets collectés sont valorisés.



PLAN CLIMAT TERRES D'énAIRgie

250 participants à la consultation publique

De fin janvier à mars 2021, une consultation publique a permis de recueillir les attentes de 250 acteurs du territoire vis-à-vis du plan climat Terres d'énAIRgie. Les ateliers de travail collaboratifs permettant de définir la stratégie ont été reportés à début 2021 en raison de la crise sanitaire.



© SAUR

ASSAINISSEMENT

Lancement d'une étude d'accompagnement en vue du transfert de la compétence

L'année a été consacrée au lancement d'une étude d'accompagnement au transfert des compétences communales d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales, en vue de construire une politique d'assainissement à l'échelle du territoire, opérationnelle dès la prise de compétences par la future communauté d'agglomération en 2022. Démarré en 2019, le travail d'état des lieux visant à répertorier les systèmes d'assainissement sur tout le territoire, s'est notamment poursuivi en 2020.

Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Si l'utilisateur n'est pas raccordé à l'assainissement collectif, il doit disposer d'un système d'assainissement individuel aux normes. Pour protéger l'environnement et éviter tous risques d'insalubrité, le service public d'assainissement non collectif (SPANC) géré par Terres de Montaigu, a poursuivi le contrôle de ces installations, dans le respect des consignes sanitaires liées à la crise du Covid-19.

Depuis 2018, le règlement et les tarifs sont harmonisés pour les 10 communes de l'intercommunalité. Le SPANC propose par ailleurs un service d'entretien et de vidange.

[CHIFFRES-CLÉS]

SPANC :

- > **785 contrôles** réalisés
- > **94 mises en conformité** malgré la crise sanitaire
- > **59 % du parc d'installations** d'assainissement non collectif en bon état de fonctionnement (soit 1 point de plus qu'en 2019).

Assainissement collectif :

- > **768 096 m³ d'eau traités** à la station d'épuration (714 668 m³ en 2018)

MOBILITÉ

Lancement d'un schéma vélo intercommunal, pour un territoire cyclable

En décembre 2020, les élus de Terres de Montaigu ont **approuvé le lancement d'un schéma vélo intercommunal** visant à créer un écosystème favorable à la pratique et au développement du vélo sur le territoire, en lien avec le travail réalisé sur le plan climat Terres d'enAIRgie. L'approbation de ce schéma vélo est annoncée pour fin 2021.

En parallèle, les élus ont également approuvé le dispositif d'aides à l'achat de vélo qui sera proposé aux habitants en mars 2021.

Pour mener à bien ces actions en faveur de la mobilité, une chargée de mission mobilité a été recrutée.

[PERSPECTIVES 2021]

- > Préparation de la prise de compétence Mobilité à partir du 1^{er} janvier 2022 et le passage en communauté d'agglomération
- > Réalisation du schéma vélo (diagnostic, orientations, plan d'actions...)
- > Mise en oeuvre des aides vélo à partir du 1^{er} mars 2021
- > Collaboration à la définition du plan climat Terres d'enAIRgie





SANTÉ - SOCIAL

En 2020, l'activité du pôle santé-social s'est articulée autour du développement de l'offre de soins sur le territoire et de la gestion de la crise sanitaire.

Les actions mises en place par le service s'inscrivent dans le cadre du Contrat Local de Santé 2017-2022 qui développe 3 axes :

- prévention et promotion de la santé,
- parcours des personnes en perte d'autonomie,
- offre de santé et accès aux soins.



SANTÉ

2 nouvelles équipes de soins structurées pour l'exercice pluriprofessionnel

Dans le cadre de la mission d'accompagnement des équipes de soins en demande de structuration, **deux équipes ont été labellisées Equipe de Soins Primaires Coordonnée Localement autour du patient (ESP-CLAP)** ce qui porte le nombre d'équipes structurées pour l'exercice pluriprofessionnel à 7, sur un total de 11 équipes de soins sur le territoire.



21 nouveaux professionnels de santé installés sur le territoire

Le service santé-social accompagne les professionnels de santé en demande d'installation. En 2020, **21 nouveaux professionnels se sont installés sur le territoire portant à 250 le nombre total** de professionnels de santé de premier recours à Terres de Montaigu.

> Progression annuelle de 8% en moyenne ces 3 dernières années

3 professionnels de santé ont également reçu une aide forfaitaire à l'installation, pour rejoindre une équipe de soins où la profession exercée était repérée comme déficitaire.



SENIORS

Bonne fréquentation des ateliers au 1^{er} trimestre

Durant le premier trimestre 2020, les ateliers de prévention senior ont connu une bonne fréquentation avec 682 participants (soit 3 fois plus qu'en 2019). Malheureusement, les activités ont ensuite été suspendues pour le reste de l'année en raison de l'épidémie de Covid-19.

[PERSPECTIVES 2021]

- > Ouverture d'un **lieu de regroupement des permanences d'accueils** des institutions œuvrant dans les champs santé, social et éducatif : « Mon espace Services »
- > Accueil de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé au sein de « Mon Espace Services »
- > **Ouverture de nouveaux locaux** pour la protection civile, la banque alimentaire, et le don du sang
- > Poursuite du développement de l'offre de santé
- > Contribution à la **campagne de vaccination**
- > Reprise du programme de prévention senior

COVID-19

Gestion de la crise sanitaire



La mission de prévention santé du pôle santé-social a été principalement absorbée par la gestion de la crise sanitaire, en soutien du système de santé du territoire

Distribution de masques dès le 17 mars

Dès le 17 mars, **collecte de 30 000 masques dans les entreprises et redistribution** aux EHPAD, établissements de santé mentale, structures d'accueil pour les personnes handicapées, cabinets médicaux et paramédicaux, hôpital. Grâce à cette action, aucune pénurie n'a été constatée.



Continuité du service de garde

Dès le 20 mars, mise en place d'une **plateforme téléphonique 7 jours/7 pour trouver une solution de garde** aux enfants de 0 à 12 ans, dont les parents sont soignants ou exercent une profession dite essentielle.

> 100 situations résolues

Continuité alimentaire

Dès la première semaine de confinement, le service a informé les habitants sur les commerces ouverts et les possibilités de livraisons à domicile. Un **service exceptionnel de livraison de repas à domicile** à destination des personnes les plus fragiles a également été mis en place.

A compter du mois d'avril 2020, une subvention exceptionnelle de 9000 € a été attribuée à la Banque Alimentaire pour renforcer les paniers de secours.

Opérations de dépistage massif

12 journées de dépistage ont été organisées en juillet et décembre 2020.

> 3165 tests réalisés



Accompagnement à la reprise

Remise de masques jetables et textiles (notamment grâce à une opération de fabrication de masques par des bénévoles), **de gel hydroalcoolique et d'équipements de protection** aux services publics, commerçants, professionnels de santé, de la petite enfance et des écoles pour accompagner leur reprise suite au déconfinement.





SERVICES AUX FAMILLES ET AUX PROFESSIONNELS

PETITE ENFANCE

L'ouverture du Relais d'Assistants Maternels

Inauguré en janvier 2020, le Relais d'Assistants Maternels (RAM) de Terres de Montaigu est un service d'information, de rencontres et d'échanges à destination des parents et des assistants maternels. Il met en oeuvre une offre globale de services, dans le cadre du plan Jeunesse et Familles 2019-2022, signé entre la collectivité et la Caisse d'Allocations Familiales de Vendée. 5 professionnels de la petite enfance y travaillent.

Le RAM accueille notamment les parents et les professionnels sur rendez-vous, et organise dans toutes les communes des matinées Rencontres et Jeux, des soirées thématiques et des temps d'échanges pour les assistants maternels.

En 2020, **376 parents ont sollicité le RAM. 129 matinées Rencontres et Jeux** ont été proposées dont 78% ont été maintenues malgré la crise sanitaire.

COVID-19 LA MISE EN PLACE D'UN NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PROFESSIONS PRIORITAIRES

À l'annonce du premier confinement, le RAM a mis en place un numéro d'urgence pour **proposer des solutions de garde d'enfants aux professionnels prioritaires n'ayant pas d'autre possibilité.**

Ce service, déployé en 4 jours, a permis de **traiter près de 100 situations critiques** en trouvant une solution de garde d'urgence pour les enfants des personnels soignants et des professions essentielles, en plein cœur de la crise. Il a principalement concerné les enfants de 0 à 3 ans et a nécessité de recenser les assistants maternels disponibles sur le territoire.

Les matinées Rencontres et jeux ayant dû être stoppées pendant les confinements, **des supports pédagogiques ont été envoyés pour garder le lien avec les assistants maternels** (idées d'activités avec explication sur leur intérêt pédagogique, comptines, suggestion de livres...).

[PERSPECTIVES 2021]

> **Développement de nouvelles actions pour les assistants maternels** : offre de formations en proximité, soirées d'informations, participation à la promotion du métier

CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE

La continuité pédagogique assurée

Le conservatoire intercommunal de musique poursuit l'approfondissement de son projet d'établissement à travers deux volets : la sensibilisation au sein des écoles primaires dans le cadre de « musique à l'école » et la formation de musiciens amateurs au travers du cursus spécialisé.

En 2020, 2800 élèves des cycles 2 et 3 des écoles primaires ont participé à « musique à l'école ». Le bilan du projet d'établissement 2015-2020 montre davantage d'élèves en second cycle ce qui induit une augmentation des effectifs dans les années futures et devra être pris en compte dans le projet d'établissement 2021-2026.

Malgré la crise sanitaire, les cours individuels ont été assurés en visioconférence ce qui a permis à la quasi-totalité des élèves de bénéficier de cours toute l'année. Les examens ont également été adaptés sous forme de vidéos.



[CHIFFRES-CLÉS]

> **450 assistantes maternelles agréées** sur le territoire
 > L'accueil individuel par un assistant maternel est le premier mode de garde d'enfants sur Terres de Montaigu



JEUNESSE

Depuis 2019, dans le cadre du Plan Jeunesse et Familles, Terres de Montaigu donne à l'animation jeunesse une dimension de territoire et complète son action en direction des jeunes par **un volet prévention**.

Un maillage de 14 espaces jeunesse structurent le territoire pour les propositions d'accueil et d'animation pour les jeunes. Terres de Montaigu intervient directement sur 5 communes, délègue ce service à l'Association Intercommunale Familles Rurales pour 4 pôles, et le délègue à 5 associations pour les 5 autres pôles.

Un bilan positif pour l'été malgré la Covid-19

L'été 2020 a été bousculé par la crise sanitaire mais des animations variées ont néanmoins été proposées aux jeunes. Les séjours ont quant à eux été transformés en stages. En parallèle, un agenda de l'été recensant toutes les activités de loisirs proposées sur le territoire a été réalisé.

- > 484 jeunes participants sur les 5 communes
- > **944 jeunes** participants sur la totalité du territoire
- > **32 % des 11-15 ans** ont participé à au moins 1 animation



Mise en place de réseaux pour échanger entre animateurs jeunesse

Au niveau intercommunal, un réseau « animation jeunesse » visant à échanger entre professionnels a été mis en place.

L'intégration au dispositif Promeneurs du net

En octobre 2020, Terres de Montaigu a rejoint le dispositif Promeneurs du Net. Il permet d'échanger avec les jeunes mais aussi les parents et professionnels sur les pratiques d'Internet (harcèlement, utilisation des réseaux sociaux, orientation, recherche de stages...)

Enrichissement des parcours éducatifs

Pour la troisième année, Terres de Montaigu a édité un guide complet à l'attention des enseignants, regroupant l'ensemble des propositions du territoire pour soutenir et enrichir les 4 parcours éducatifs : avenir, engagement, éducation artistique et culturelle, santé.

Les nouveautés apportées en 2020 :

ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE :

- > Travail sur la **création d'un parcours d'éducation au numérique** et expérimentation auprès des jeunes de la MFR de l'Herbergement (4 interventions et 63 jeunes participants).
- > **Formation de 12 professionnels** de la jeunesse, de l'animation et de l'enseignement autour du **renforcement des compétences psychosociales (CPS) chez les jeunes**. Cette formation a pour objectif de proposer ensuite aux jeunes des ateliers autour de l'utilisation du numérique avec des outils de renforcement des CPS.

ÉDUCATION ROUTIÈRE :

- > Participation de la police intercommunale et des animateurs jeunesse au parcours éducation routière.

ENVIRONNEMENT :

- > Intégration de l'offre Vendée Eau au guide enseignant pour une meilleure visibilité.

PARCOURS ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE :

- > Développement d'une offre en ligne pour le Site Saint-Sauveur, face à la crise sanitaire.

[PERSPECTIVES 2021]

- > **Développer le dispositif Promeneurs du net** et le parcours d'éducation au numérique et médias.
- > **Mise en place d'EMILE**, outil d'intervention auprès des jeunes de plus de 14 ans pour repérer et accompagner les jeunes les plus en difficultés.



TOURISME

Dans un contexte difficile, le territoire a subi une baisse importante de sa fréquentation touristique. Pour soutenir l'activité économique des prestataires touristiques du territoire, une campagne de communication et de promotion a été lancée à la sortie du confinement du printemps 2020. Avec l'aide de la direction de la culture, une programmation estivale de spectacles en plein air a également été proposée. Ces rendez-vous ont rencontré un franc succès avec une fréquentation de 250 à 500 spectateurs selon les dates.



[CHIFFRES-CLÉS]

- > **68 000 nuitées** : une baisse de 33% par rapport à 2019
- > **11 667 visiteurs à la Maison de Rivière** : une baisse de près de 50 % par rapport à 2019
- > **Un tiers de visiteurs en moins à l'Office de Tourisme** par rapport à 2019

COVID-19 ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET CULTURELS

Contraints de rester fermés durant de longues périodes et d'annuler des ventes et réservations, l'Office de Tourisme a assisté les équipements communautaires dans la gestion des impacts de la crise. Le service a également accompagné les professionnels du tourisme dans la mise en place des protocoles sanitaires pour contenir l'épidémie de Covid-19 lors des réouvertures.

Saison culturelle de Thalie : conséquences de la fermeture du théâtre

- > **17 représentations annulées**
- > **4457 billets annulés**, représentant un montant de 88 974 €

COVID-19 SOUTIEN ET RELANCE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE ET DE LOISIRS

Les équipes de l'Office de Tourisme se sont mobilisées pour accompagner la réouverture du secteur touristique à l'été 2020. **Une campagne de communication et de promotion a été lancée** (magazine et affichage massif) sur l'ensemble du territoire pour mettre en lumière l'ensemble des activités de loisirs, les restaurants et autres sites à découvrir à Terres de Montaigu. Le magazine a permis de mieux faire consommer le territoire par ses habitants, et a donné satisfaction aux professionnels du tourisme.

- > **25 000 exemplaires du magazine** distribués

Pour animer cet été 2020 post confinement, l'Office de Tourisme a également participé à la **construction d'une mini-programmation culturelle** aux côtés des communes et de la direction de la culture. A cette occasion, trois spectacles ont été programmés : un à Montaigu-Vendée, un second à Rocheservière puis un troisième à Cugand.

- > **250 à 500 spectateurs** par date

[PERSPECTIVES 2021]

- > Pérennisation des spectacles estivaux
- > Re conduite d'une campagne de communication et de promotion avec un magazine estival de territoire



SPORT

Terres de Montaigu dispose de trois équipements sportifs intercommunaux, destinés à la pratique des clubs et élèves du secteur : la piscine de la Bretonnière, le pôle sportif Maxime Bossis et le pôle sportif Léonard de Vinci. L'année 2020 a été très impactée par la crise sanitaire qui a nécessité la fermeture des équipements et l'annulation des grands événements sportifs.

COVID-19 DES SALLES FERMÉES ET DES ÉVÉNEMENTS ANNULÉS

De mars à juin puis à la fin de l'année, la crise sanitaire a entraîné la fermeture des équipements sportifs. Le service a ensuite dû gérer les périodes de réouverture en mettant en place des conditions sanitaires strictes.

La majorité des grands événements sportifs, marqueurs forts de l'identité du territoire n'ont pas pu avoir lieu. Le Mondial football Montaigu, l'Autocross de Saint-Georges, le Tournoi Cadets Nations et le Futsal Cup ont été annulés.

Report du projet d'extension de la Piscine de la Bretonnière

Face à la crise sanitaire, les élus de Terres de Montaigu ont choisi de reporter le projet d'extension de la piscine de la Bretonnière estimé à 10,4 millions d'euros et qui faisait partie des deux grands projets d'investissement de la collectivité à court terme avec l'extension du cinéma Caméra 5. Ce report permet de dégager l'enveloppe de 5 millions d'euros nécessaires pour la création du Fonds de concours intercommunal en soutien à la relance économique.



[CHIFFRES-CLÉS]

- > **39 025 entrées à la piscine** de La Bretonnière
- > dont 1950 scolaires
- (91 671 entrées dont 3 500 scolaires en 2019)

[PERSPECTIVES 2021]

- > Etude de **rénovation-extension de la salle de sport intercommunale de Rocheservière**
- > Etude sur la **mutualisation de la Direction du sport** avec Montaigu-Vendée



CULTURE

L'année 2020 devait être celle qui confirmerait le succès des équipements culturels de Terres de Montaigu, toujours plus fréquentés d'année en année. Mais la crise sanitaire a entraîné un arrêt forcé de 4 à 6 mois, impactant largement le travail des équipes et l'accès à la culture habituellement offert aux habitants du territoire. Une première phase d'adaptation aux conditions sanitaires imposées a laissé place à la réinvention, pour maintenir le lien avec le public et continuer à distiller l'offre culturelle sur le territoire.

ARTS VIVANTS

Théâtre de Thalie

18 représentations ont eu lieu au Théâtre de Thalie (14 avant le premier confinement et 4 à l'automne). La crise sanitaire a entraîné l'annulation de 23 représentations, mais la communauté de communes a tenu à apporter son soutien au monde de la culture en reportant le plus possible ces spectacles annulés et en payant 20 % du prix de cession aux compagnies et structures de diffusion lorsque l'annulation était inévitable.

Après 4 mois sans activité et pour redonner vie à la culture sur le territoire, 3 spectacles de plein air ont été proposés aux habitants durant l'été à Montaigu-Vendée, Rocheservière et Cugand.

> **16 036 € d'indemnités** versées aux compagnies dont les spectacles ont été annulés.

> **85 % d'habitants du territoire** parmi les abonnés contre 70 % en 2019 (pour la première fois, les habitants étaient prioritaires pour s'abonner)



Festival Mont'en scène

Le festival **Mont'en scène**, dédié aux élèves du territoire en option Arts vivants, a également dû être annulé.

> **8070 € d'indemnités** versées à la compagnie Bel Viaggio qui aurait dû intervenir auprès des élèves



LECTURE PUBLIQUE

Malgré la situation sanitaire, 2020 aura été une année structurante marquant un pas de plus vers la professionnalisation des équipes et contenus des bibliothèques du territoire.

Réseau des bibliothèques du secteur Rocheservière :

- > Mise en place du **service Click & collect** pendant les phases intermédiaires de confinement
- > **Nouveau catalogue en ligne** lancé en décembre
- > Baisse de 44 % des prêts par rapport à 2019

Bibliothèques du secteur Est de Terres de Montaigu :

- > Fin du déploiement du logiciel métier sur toutes les bibliothèques/ médiathèques et premières formations.
- > **Lancement des premiers catalogues en ligne** fin décembre. Ils permettent aux habitants de chaque commune de consulter les ouvrages à leur disposition sur leur commune.

Médiathèque Calliopé :

- > **Deux événements maintenus** malgré les confinements successifs :
 - une soirée "apéro littéraire" avec les libraires, les bibliothécaires et les usagers
 - une exposition des planches originales de l'auteur illustrateur de BD Fred Bernard.
- > **Mise en ligne du catalogue en ligne** en décembre.
- > Baisse de 41% des prêts par rapport à 2019



ARTS VISUELS

Site Saint-Sauveur

L'année 2020 a permis au Site Saint-Sauveur de continuer à s'affirmer comme lieu propice à la pratique artistique et culturelle. La demande de médiation en provenance des établissements scolaires est supérieure à l'offre. Résultat : des créneaux d'accueil intégralement remplis et des classes sur liste d'attente.

C'est en grande partie la résidence de création en arts visuels qui permet d'asseoir la crédibilité du site en tant que lieu de pratique. Celle-ci permet la mise en avant du processus de création et la valorisation du geste artistique, plutôt que le résultat.

Résidence « Le réel, autrement » - Artiste : Mathilde Caylou. Création in situ de janvier à mars

> **566 scolaires**

> **816 individuels** (exposition de fin de résidence ouverte du 4 au 15 mars 2020 et prolongée de juin à septembre, en remplacement de l'exposition d'été initialement prévue).

Exposition photographique « Pour le plaisir d'étoiler la vie »

> **104 visiteurs sur 6 demi-journées** d'ouverture du 13 au 29 octobre 2020

> **Réalisation et montage de vidéos capsules** autour des œuvres de l'exposition : médiation numérique

> **Création d'une plateforme pédagogique numérique** par les médiatrices pour proposer – a minima – de découvrir l'exposition en classe, en version numérique.

Baisse de 24 % de la fréquentation du site par rapport à la saison 2019 (- 7 % uniquement pour les scolaires)



Cinéma Caméra 5

Le festival Jeune public qui s'est déroulé du 19 au 23 février a connu une excellente fréquentation avec 1988 spectateurs sur 4 jours.

Le reste de l'année a été rythmé par les fermetures et réouvertures successives qui ont fortement impacté la fréquentation du cinéma.

> **Baisse de 70 % de la fréquentation en été 2020** par rapport à l'été 2019

ÉVÉNEMENTIELS

Le Printemps du Livre

Le Printemps du Livre aurait dû se dérouler les 3,4 et 5 avril 2020, sous la présidence d'Agnès Ledig. Il a été annulé 1 mois avant l'évènement.

Terres de Montaigne a tout de même maintenu la finale départementale des petits champions de la lecture en numérique, et les délibérations des Prix Ouest et Prix Ouest Jeunesse. Le Prix Ouest a été décerné à Victor Jestin.

> **5500 € d'indemnités** versées aux auteurs qui auraient dû intervenir à la journée des scolaires

[PERSPECTIVES 2021]

> **Etendre et travailler la décentralisation et la diversification** de l'accès à l'offre culturelle aux différents publics du territoire

> **Inscrire le site Saint-Sauveur dans le projet d'attractivité, d'innovation et d'éducation** du territoire. Maintenir la présence en ligne pour diversifier les supports de médiation.

> **Repenser l'offre culturelle de demain** en lien avec la crise Covid. Les règles sanitaires seront strictement respectées dans tous les équipements, afin que tous profitent sereinement de la réouverture des lieux culturels.

> **Repenser le Printemps du Livre** afin de répondre aux attentes du monde "d'après" : favoriser les espaces intérieurs et extérieurs, favoriser l'aération, répondre aux attentes de retrouvailles mais aussi de changement et de nouveauté.

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

LES MOYENS
POUR AGIR

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU



MOYENS GÉNÉRAUX

LE BUDGET 2020

- > **41 975 000 € d'opérations réelles**, tous budgets confondus.
- > **29 272 000 € pour le fonctionnement** des services et des équipements
- > **12 703 000 € consacrés aux investissements** et au remboursement de la dette.
- > **12 645 pièces comptables** produites (- 6 % par rapport à 2019)
- > **1 budget principal**
- > **8 budgets annexes** pour la gestion :
 - des équipements culturels (cinéma, théâtre)
 - des équipements touristiques (office de tourisme)
 - des équipements économiques (ateliers relais, pépinière d'entreprises)
 - des équipements de santé (maisons de santé)
 - des services aux usagers (déchets ménagers, assainissement)
- > **3 budgets annexes** pour la gestion des zones d'activités économiques réparties sur l'ensemble du territoire

PRINCIPAUX PROJETS D'ÉQUIPEMENTS :

- > **Quartier de la gare** (pont-rail, zone tertiaire, pôle d'échange multimodal) : **4 828 000 €**
- > **Développement économique** (travaux zones, acquisition de foncier, aides économiques) : **3 276 000 €**
- > **Numérique** (plan Vendée 100% fibre, infrastructure et matériel informatique) : **1 201 000 €**
- > **Lancement de l'hôtel intercommunal** : **81 000 €**

[PERSPECTIVES 2021]

- > **Poursuite de la gestion du fonds de concours aux communes**
- > Préparation du passage en **communauté d'agglomération**
- > Convergence comptable du CIAS

COVID-19 DES BUDGETS IMPACTÉS PAR LA CRISE SANITAIRE

Dépenses nouvelles : 573 212 € pour achat de matériel de protection, aides aux entreprises, remboursement de prestations annulées, **157 700 €** pour des subventions complémentaires aux budgets annexes (pour compenser les recettes non réalisées compte tenu de la fermeture du théâtre, du cinéma ou le remboursement de loyers)

Dépenses non réalisées : 480 467 € (annulation de manifestations sportives et culturelles, fermeture d'équipements)

Recettes nouvelles : 160 000 € (participation des communes à l'achat de masques et aide au commerce, subvention Etat achat de masques)

Recettes non réalisées : 395 845 € (fermeture de la piscine, de la Maison de la Rivière, du conservatoire, annulation du Printemps du Livre)

Prise en charge financière globale de l'impact COVID de 486 290€



Lancement du

Fonds de concours intercommunal aux communes



Mesurant l'impact de la crise sanitaire sur le tissu économique, les élus de Terres de Montaignu ont souhaité réorienter la stratégie de développement territorial en se donnant pour première priorité de ce mandat de soutenir la relance économique.

Parmi les mesures engagées, **un fonds de concours aux communes de 5 millions d'euros** (500 000 € par commune) a été mis en place dès le mois de juin pour que chacune puisse participer au rebond économique en démarrant au plus vite les projets de son choix.



Au 31 décembre 2020 :

1 987 000 € attribués à 7 communes

pour des projets d'un montant global de 6,7 millions d'€

> 180 000 € à Cugand, pour l'aménagement de la place Vincent Ansquer ;

> 170 000 € à Cugand, pour la construction de vestiaires de football ;

> 150 000 € à La Boissière-de-Montaigu, pour l'aménagement des abords du stade municipal et de ses accès ;

> 130 000 € à La Boissière-de-Montaigu, pour l'aménagement de la rue de la Renaudière ;

> 500 000 € à L'Herbergement pour les travaux de restructuration de la salle de sports ;

> 210 000 € à Montréverd, pour la réalisation des vestiaires du complexe sportif ;

> 65 000 € à Montréverd, pour des travaux de voirie ;

> 57 000 € à Montréverd, pour des travaux d'accessibilité et mise aux normes de bâtiments publics ;

> 250 000 € à Rocheservière, pour la réhabilitation de la mairie.

> 225 000 € à Saint-Philbert-de-Bouaine pour l'aménagement de la rue du Bocage ;

> 50 000 € à Treize-Septiers pour la réfection du réseau d'eau pluviale rue de la Salette ;

PATRIMOINE IMMOBILIER

La Direction du Patrimoine Immobilier assure **l'assistance opérationnelle, et la maintenance préventive et curative des équipements et bâtiments intercommunaux**. Ces opérations sont effectuées en interne ou par des prestataires extérieurs. Elle gère et coordonne les opérations de constructions et rénovations (projet de l'Hôtel Intercommunal, parking à étages de la gare, ...)

Quelques réalisations 2020 :

- Travaux des locaux de Mon Espace Services et Mon Espace Entreprises
- Mise en place d'écrans dynamiques dans les salles de sport
- Lancement des concours d'architectes pour les projets d'hôtel intercommunal et de parking à étages de la gare de Montaigu-Vendée.
- Intégration de nouveaux bâtiments : Dynapôle, résidence du château, Zannier...

> **1000 tickets d'intervention** (contre 700 en 2019)



COVID-19 LA MISE EN PLACE DE PROTOCOLES SANITAIRES ADAPTÉS

Le service a été mobilisé dès le 1^{er} mars pour mettre en place des protocoles sanitaires adaptés dans les locaux intercommunaux. Il est également intervenu pour assurer la sécurité sanitaire de la cellule Covid implantée à la maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Philbert-de-Bouaine.

[PERSPECTIVES 2021]

- > Poursuite des projets de l'hôtel intercommunal et du parking à étages de la gare de Montaigu-Vendée.
- > Restructuration du pôle XIII (Treize-Septiers)
- > Projet de l'Unité pour Personnes Âgées Dépendantes (UPAD) à Montaigu-Vendée





MUTUALISATION

Afin d'optimiser les moyens humains et financiers et ainsi proposer de nouvelles réponses aux besoins des communes, l'effort de mutualisation des services intercommunaux s'est poursuivi en 2020.

RESSOURCES HUMAINES

Depuis 2019, le service des Ressources Humaines a été mutualisé entre Montaigu-Vendée, Terres de Montaigu et le CIAS.

Pour s'adapter à ces nouveaux enjeux, l'organigramme du service a évolué et intègre plusieurs cellules ayant chacune leur spécialité :

- **Le pilotage de projets** devient une mission à part entière à l'intérieur du service ;
- Les gestionnaires carrière paie sont encadrés par un responsable d'équipe et intègrent **un agent dédié au temps de travail et à l'action sociale** ;
- **La prévention hygiène, sécurité et qualité de vie au travail** est identifiée en tant que spécialité et a pour objectif la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels.

Le service est composé de 12 personnes qui assurent la gestion de plus de 530 agents.

- > 3 980 actes émis en 2020
- > 7 255 bulletins de salaires émis
- > 139 opérations de recrutement

Principales réalisations 2020 :

- **Gestion des impacts de la crise sanitaire :**
 - suivi des agents et gestion des positions administratives (arrêts, ASA, attestations de déplacement, agents en télétravail, redéploiement des agents...)
 - mise en œuvre des primes COVID
 - distribution des masques
- **Adoption des documents cadres :** refonte du règlement intérieur, adoption des lignes directrices de gestion, charte du télétravail, mise à jour de la charte informatique
- **Mise en place de nouveaux modules :** Déclaration Sociale Nominative, e.budget, e.formation, e.évaluation et e.congés
- **Elaboration du plan de formation**
- Refonte des modèles des arrêtés et contrats RH
- Nouvelle procédure d'accueil des nouveaux agents
- Application du Ségur de la santé et de la prime grand âge pour les agents du CIAS
- Travail préparatoire pour la convergence du CIAS

COMMUNICATION

Le service Communication est mutualisé avec Montaigu-Vendée depuis 2019. 4 postes permanents ont été créés en 2020, venant s'ajouter aux 3 postes existants. Le service a également été renforcé par 1 contrat temporaire et 1 contrat en alternance.

Principales réalisations 2020 :

- **Gestion de la communication de crise** liée à l'épidémie de Covid-19
- Coordination de la **réalisation du magazine d'été** de promotion du territoire en lien avec le service Tourisme
- Réalisation de campagnes en soutien aux commerces de proximité (été et hiver)

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Lors du conseil du 21 décembre 2020, les élus de Terres de Montaigu ont voté la mutualisation des postes de Directeur Général des Services de l'intercommunalité et de la Ville de Montaigu-Vendée. Cette mutualisation sera effective en début d'année 2021.

Groupements de commandes pour Terres de Montaigu et les communes

Plusieurs groupements de commandes mutualisés entre Terres de Montaigu et les communes membres ont été mis en place afin de simplifier les démarches et rationaliser les achats.

- Février 2020 : marché de services d'assurances (entre Terres de Montaigu et le CIAS)
- Février 2020 : travaux d'assainissement EU/EP et aménagement de voirie (entre Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée)
- Septembre 2020 : marché de prestations d'impressions (entre Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée)



ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET COOPÉRATIONS



Plusieurs services accompagnent les communes de Terres de Montaignu au quotidien. Cette organisation permet de faire bénéficier de l'expertise et des compétences des agents intercommunaux aux communes membres, tout en contribuant à la cohérence des pratiques professionnelles et des actions publiques. Cela participe également à l'optimisation des moyens humains et financiers sur le territoire.

BUREAU D'ÉTUDES

Le bureau d'études pilote et réalise l'ensemble des études techniques liées à un projet d'infrastructure ou de réseaux. Il accompagne les élus dans leurs projets d'aménagements et assure la maîtrise d'œuvre des chantiers des projets communaux qui lui sont confiés. Ce service est déployé sur toutes les communes de Terres de Montaignu. Il assure également la réalisation et la gestion des travaux dans l'ensemble des zones d'activités du territoire (37 zones).

- > **8,6 millions d'€ de travaux et études** suivis par le bureau d'études (9,5 M€ en 2019)
- > **42 dossiers en étude** (85 en 2019)
- > **375 compte rendus de chantiers**
- > **28 marchés** à procédure adaptée passés
- > **110 consultations** simplifiées





Urbanisme

Le service urbanisme instruit pour le compte des 10 communes les demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, permis d'aménager). Il conseille les habitants et les élus dans leurs projets.

> **4403 actes instruits en 2020** (3903 en 2019)



POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Au service des maires du territoire et de leurs administrés, la police municipale intercommunale répond aux attentes exprimées notamment en matière de sécurité et tranquillité publique, de sécurisation des manifestations, de respect des arrêtés municipaux et du code de la route, d'environnement. La police municipale agit de manière transversale et collabore avec un réseau de partenaires tels que les autres services intercommunaux, les services techniques et administratifs communaux, la gendarmerie nationale, les bailleurs publics, les transporteurs, les chefs d'établissements scolaires, les commerçants et les associations.

En 2020, la police municipale intercommunale a contribué à l'élaboration d'un **schéma de déploiement de la vidéoprotection** à l'échelle de Terres de Montaigne, qui sera mis en œuvre courant 2021.

[CHIFFRES-CLÉS]

- > 49 mises en fourrière de véhicules
- > 173 points de contrôle de vitesse sur le territoire
- > 2500 contrôles de la bonne application des mesures sanitaires sur la voie publique



INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE

La Direction des Systèmes d'Information et Télécommunication est en charge des systèmes d'information de Terres de Montaigu, des communes membres et de leurs sites rattachés. Son périmètre d'intervention comprend le parc matériel informatique, le parc téléphonique fixe et mobile, les infrastructures techniques (réseau informatique et téléphonique), les systèmes d'impression et numérisation et plus d'une quarantaine de logiciels métiers. Le service gère également l'informatique dans les écoles publiques. Sur l'ensemble de ce périmètre, le service doit gérer la modernisation et le maintien en condition opérationnelle.

[PERSPECTIVES 2021]

- > Mise en place du nouveau **plan de dotation des écoles 2021-2026**
- > Finalisation de la **mise en place de l'infrastructure Systèmes et réseaux**
- > Changement d'opérateur pour les accès Internet
- > Finalisation de la démarche RGPD
- > Renouvellement des matériels informatiques de 2016 (63 PC informatiques, 35 copieurs)
- > Suivi et conseil pour les chantiers concernant les bâtiments communaux et intercommunaux
- > Mise en place du nouveau Schéma directeur Informatique

[CHIFFRES-CLÉS]

- > **Mise à disposition de 80 PC portables pour les besoins liés à la crise sanitaire**
- > **4407 demandes d'intervention** (4131 en 2019)
- > **54 % des demandes résolues en moins de 48 h** (46 % en 2019)

PLANIFICATION

Le service planification gère les documents de planification qui régissent l'aménagement et l'urbanisation du territoire.

Les 2 PLUi du territoire sont entrés en vigueur en 2019. L'année 2020 a été consacrée à leur mise en œuvre avec l'élaboration de documents de communication à destination du public et la mise à disposition d'un outil de consultation sur le site Internet de Terres de Montaigu.

En parallèle, le service a assuré l'évaluation et le suivi des procédures d'évolution des 2 PLUi et a poursuivi l'élaboration du RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal) dont le projet a été arrêté par le conseil communautaire le 28 septembre.

[PERSPECTIVES 2021]

- > Poursuite des procédures d'évolution des documents d'urbanisme
- > RLPI : consultation publique à destination des habitants en mars-avril 2021

[CHIFFRES-CLÉS]

- > **435 logements** à construire par an
- > 43 % des logements prévus dans l'enveloppe urbaine
- > **142 ha** de zones à urbaniser à vocation d'habitat
- > **135 ha** de zones à urbaniser à vocation économique





COMMISSION SÉCURITÉ

La commission intercommunale de sécurité a pour mission de visiter périodiquement les établissements recevant du public (musée, restaurant, commerces, résidences pour personnes âgées, écoles...) afin de vérifier qu'ils offrent les bonnes conditions pour recevoir du public en toute sécurité. La commission a également un rôle pédagogique et d'accompagnement des exploitants sur les obligations réglementaires nécessaires pour un accueil sécurisé de la clientèle.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service intercommunal du Système d'Information Géographique permet à chaque commune d'actualiser sa base adresse locale. **Le service collecte, traite et analyse de nombreuses données**, qui sont de vrais outils d'aide à la décision et permettent d'avoir une vision globale du territoire.

En 2020, le service a **suivi la réalisation d'un Plan de corps de rue simplifié**. Répondant à un enjeu réglementaire, il permet d'améliorer la précision du repérage des réseaux et de fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs concernés (collectivités, exploitants de réseaux, maîtres d'ouvrages et entreprises de travaux.)

[CHIFFRE-CLÉ]

>16736 adresses certifiées et publiées dans la Base adresse Nationale en 2020.



FOURRIÈRE ANIMALE

La fourrière animale accueille les chiens et chats errants, en état de divagation sur le territoire de Terres de Montaigu. Ces animaux sont capturés par la police municipale, la gendarmerie, les services techniques, ou le gestionnaire qui sont les seuls habilités à faire entrer un animal en fourrière. Un registre d'entrée et de sortie des animaux est tenu à jour afin d'assurer une traçabilité et un suivi rigoureux. Les frais de prise en charge sont facturés aux propriétaires des animaux identifiés. Le service est assuré en continu, 24h/24 et 7 jours/7.

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

ANNEXES

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

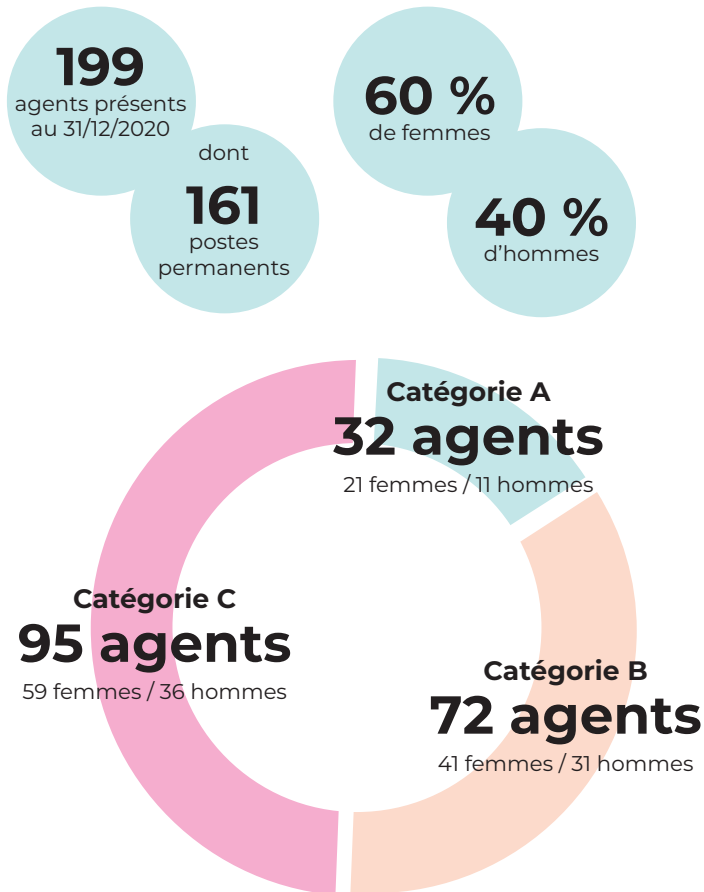
TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU [40]

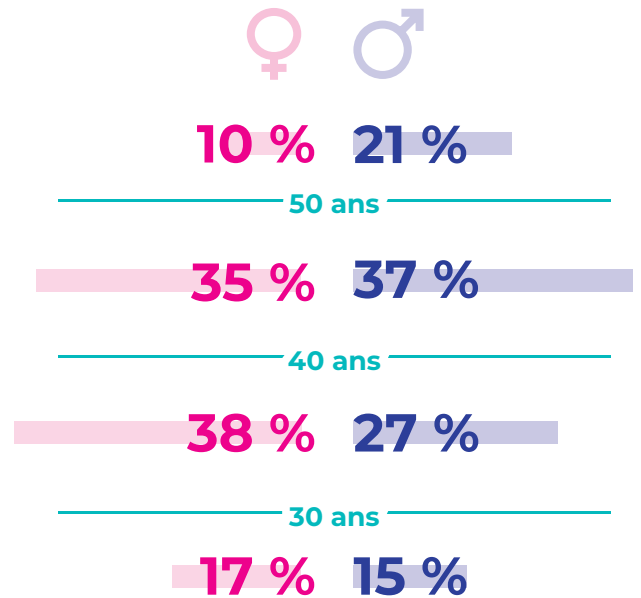
« Quelques données chiffrées sur les effectifs »

La Communauté de communes*

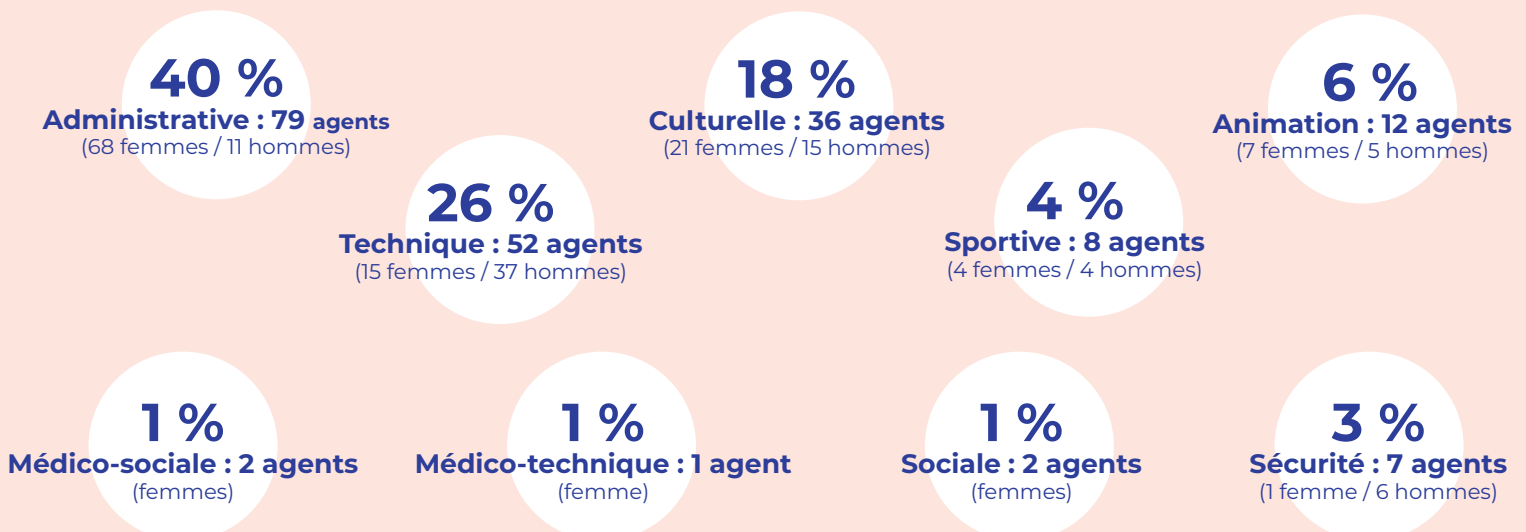


Pyramide des âges

Âge moyen pour les femmes
et pour les hommes : 40 ans



Répartition des postes par filière :



*Les effectifs du CIAS ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'un rapport d'activité séparé.

Coordonnées des mairies des communes de Terres de Montaigu

LA BERNARDIÈRE

20 rue de la Poste
85610 La Bernardière
02 51 42 15 91
www.labernardiere.fr

LA BRUFFIÈRE

1 place Jeanne d'Arc
85530 La Bruffière
02 51 46 43 10
www.labruffiere.fr

LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU

3 rue de Cholet
85600 La Boissière-de-Montaigu
02 51 41 61 08
www.boissieredemontaigu.fr

CUGAND

Place Vincent Ansquer
85610 Cugand
02 51 43 70 70
www.cugand.fr

L'HERBERGEMENT

21 place de l'Eglise
85260 L'Herbergement
02 51 42 81 74
www.lherbergement.fr

MONTAIGU-VENDÉE

Place de l'Hôtel de Ville
85600 Montaigu-Vendée
02 51 09 21 21
www.montaigu-vendee.com

MONTRÉVERD

1 rue de la Mairie - St-André-Treize-Voies
85260 Montréverd
02 51 42 80 65
www.montréverd.fr

SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE

10 rue de la mairie
85660 Saint-Philbert-de-Bouaine
02 51 41 91 17
www.saintphilbertdebouaine.fr

TREIZE-SEPTIERS

16 rue de la Roche Saint-André
85600 Treize-Septiers
02 51 41 72 07
www.treize-septiers.fr

ROCHESERVIÈRE

Place de la Mairie
85620 Rocheservière
02 51 94 90 35
www.rocheserviere.fr

TERRES DE MONTAIGU,

Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière

Hôtel de l'Intercommunalité
35 avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU-VENDÉE Cedex

02 51 46 45 45

www.terresdemontaigu.fr

TERRES DE MONTAIGU

Communauté de communes
Montaigu-Rocheservière